

Sujet : Boisement Langonnet- GF Promenons nous dans les bois

De : > louise (par Internet) <louise@ecotree.fr>

Date : 29/04/2022 à 11:08

Pour : autorite-environnementale.bretagne@developpement-durable.gouv.fr

Copie à : Vianney de la Brosse <vianney@ecotree.fr>

Madame, Monsieur,

Suite à l'Arrêté préfectoral du 1er mars 2022 justifiant de l'intérêt de réaliser une évaluation environnementale pour le projet de premier boisement à Langonnet (56), vous trouverez ci-joint notre courrier sollicitant et motivant un recours gracieux quant à cette décision.

Ce courrier vous a également été transmis ce jour via recommandé postal.

Cordialement,

Louise Bouchardy

--

Louise Bouchardy

Chargée de Biodiversité

T : 06 38 65 80 49

W : [ecotree.green](https://www.ecotree.green)

— Pièces jointes : —

220429-IAO-La Trinité-Ecotree-Courrier DREAL (2).pdf

320 Ko